

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 / 2020



@Chantier de jeunes

2019 / 2020 - PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



www.pornicagglo.fr

SOMMAIRE

Préambule

- I Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère..... p 5
- II Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources..... p 11
- III Amélioration de la Qualité de vie et épanouissement de tous les habitants..... p 17
- IV Solidarité entre les territoires et les générations..... p 20
- V Produire et consommer durablement..... p 26
- VI Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de Développement Durable.... p 33

PRÉAMBULE

Le Développement Durable se définit de la manière suivante : *un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* (Rapport Bruntland 1987).

Ainsi le développement durable concilie la prospérité économique, l'harmonie sociale et la protection de l'environnement. Ce qui permet de développer des projets :

- Viables, en stimulant l'activité économique tout en ménageant les ressources naturelles,
- Équitables en présentant des atouts économiques avec une répartition équitable des richesses engendrées,
- Vivables, en limitant les nuisances et les pollutions tout en favorisant le progrès social et la santé publique.

POURQUOI UN RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

L'article 255 de la loi n°210-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectif de mettre au centre des débats les choix politiques et leur cohérence sur le territoire, au regard des 5 finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources,
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains,
- Assurer la cohésion sociale de la solidarité entre territoires et entre générations,
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

DATES IMPORTANTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

2015

- Labellisation du Pays de Retz comme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

2016

- Création du PETR du Pays de Retz
- Contrat d'objectifs avec l'ADEME des Pays de la Loire

2017

- Création de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz (fusion des Communautés de Communes de Pornic et Cœur Pays de Retz)
- Lancement d'un conseil en énergie partagé sur le pays de Retz (porté par le SYDELA)
- Élaboration du schéma directeur modes doux du PETR
- 1^{ère} semaine du Développement Durable

2018

- Élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Pornic agglo Pays de Retz
- Lancement d'un Programme d'intérêt Général précarité énergétique

2019

- Approbation du PCAET de Pornic agglo Pays de Retz
- Lancement de la démarche de labellisation Cit'ergie
- 1^{er} bilan carbone de l'agglomération
- Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Approbation du programme local de l'habitat

PRÉSENTATION DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

La communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz a été créée le 1^{er} janvier 2017 et est issue de la fusion des Communautés de Communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz. Elle regroupe 15 communes : Chaumes-en-Retz (Arthon-en-Retz et Chéméré), Chauvé, la Bernerie-en-Retz, la Plaine sur-Mer, les Moutiers-en-Retz, Pornic, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Cheix-en-Retz, Vue, Rouans, Port-Saint-Père et Villeneuve-en-Retz (depuis le 1^{er} janvier 2020) pour une population de près de 65 000 habitants (données INSEE) et 72 000 habitants (DGF).



Territoire semi rural avec une frange côtière touristique importante de 43 km disposant d'un pôle économique fort sur le plan commercial et artisanal, la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz est située à 20 minutes de Nantes et de Saint-Nazaire. Elle est caractérisée par une forte variation saisonnière entre la période hivernale et la période estivale. La collectivité est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires.

Cette nouvelle Communauté d'agglomération exerce diverses compétences dont 7 compétences obligatoires, 4 compétences optionnelles et 11 compétences facultatives.

LES COMMISSIONS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

- Culture - Sport
- Assainissement, gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI)
- Mutualisation et ressources humaines
- Services à la famille et solidarités
- Transports - mobilités
- Environnement - développement durable
- Développement économique - emploi - tourisme
- Aménagement du territoire
- Finances - transfert de compétences

GLOSSAIRE

- PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial
- PLPDMA** : programme de prévention des déchets ménagers et assimilés
- PETR** : Pole d'équilibre territorial et rural
- PAT** : projet alimentaire territorial
- GES** : gaz à effet de serre
- GAB 44** : groupement des agriculteurs biologiques de Loire Atlantique
- FD** : Fédération Départementale
- CIVAM** : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- MSA** : Mutualité sociale agricole
- MOS** : Mode d'occupation des sols
- MAPTAM** : loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

I. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



LES CONSTATS ET LES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE

Les enjeux économiques liés à l'énergie

Dans le cadre de la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial de Pornic agglo Pays de Retz, la facture énergétique du territoire a été calculée.

La facture énergétique territoriale est un outil puissant de mobilisation des acteurs : la visualisation des flux financiers met en évidence la fuite de richesses du territoire chaque année et souligne les bénéfices potentiels d'une stratégie de transition énergétique basée sur la maîtrise énergétique et la production d'énergies renouvelables. L'analyse de la balance commerciale spécifique à l'énergie invite à raisonner sous un angle nouveau les investissements à conduire pour réduire les consommations et exploiter les ressources renouvelables auxquelles le territoire a accès.

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE = 94 MILLIONS D'EUROS / AN

Production d'énergie renouvelable 17 millions d'euros

17% de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement

- Chaleur ENR : 5,5 millions d'euros
- Électricité ENR : 11,5 millions d'euros
- Carburants ENR : 0€

Importations d'énergie 111 millions d'euros

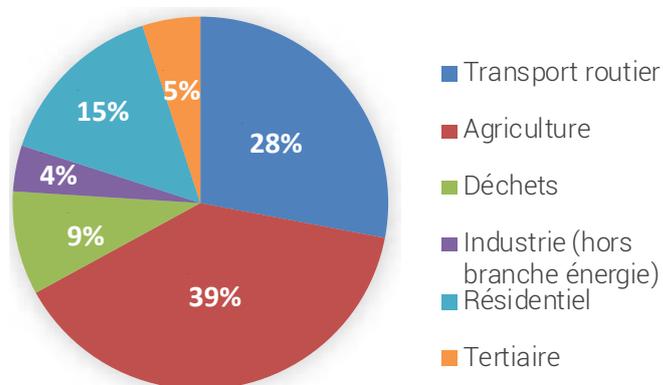
87% de l'énergie consommée sur le territoire est importée

- Chaleur ENR : 18 millions d'euros
- Électricité ENR : 52 millions d'euros
- Carburants ENR : 42 millions d'euros

Les enjeux « carbone » du territoire

L'estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) permet de connaître la situation initiale du territoire, et ainsi de se situer quant aux objectifs de réduction fixés au niveau national et régional. Il s'agit de comptabiliser les émissions énergétiques comme non-énergétiques, produites sur l'ensemble du territoire, en distinguant la contribution respective des différents secteurs d'activités.

Grands secteurs émetteurs de gaz à effet de serre



CHIFFRES CLÉS

Consommation énergétique

1 101 GWh/an soit 20 GWh/hav

Émission de gaz à effet de serre

349 432 ktCO²/an

Facture énergétique

94 millions d'euros/an soit 1 754€/hab

Les enjeux du changement climatique sur Pornic agglo Pays de Retz

L'évolution à la hausse des températures et la modification des régimes de précipitations pourraient engendrer :

- Un renforcement des principaux risques naturels actuels (inondations et submersions marines, sécheresses, mouvements de terrain, etc.)
- Une altération des écosystèmes naturels (dont zones humides)
- La modification du rendement des cultures
- La raréfaction de la ressource en eau (conflits d'usage entre eau potable et utilisation pour l'agriculture, l'industrie et l'énergie, assèchement des zones humides, etc.)
- L'exacerbation des phénomènes d'îlots de chaleur urbains
- L'émergence de maladies infectieuses (êtres humains et animaux) et la prolifération des nuisibles et ravageurs
- La potentielle augmentation de la pollution atmosphérique

L'ACTION DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Le Plan Climat Air Energie Territorial

En 2019, Pornic agglo Pays de Retz a élaboré le document-cadre de sa politique énergétique et climatique : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il s'inscrit dans le projet territorial de développement durable et a pour finalité la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets.

Ce plan concerne la collectivité, mais aussi l'ensemble des acteurs du territoire. De janvier à mai 2019, 6 ateliers ont été organisés avec les élus, associations, entreprises et citoyens du territoire pour élaborer une stratégie et un plan d'actions pour les 6 années à venir. Ce plan d'actions a abouti à des fiches actions à court, moyen et long terme.

Le Plan Climat Air Energie Territorial a été adopté en décembre 2019 par le conseil communautaire.

LES 4 PILIERS DE LA STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

- 1 Agir pour un territoire sobre en énergie avec la rénovation des logements et des bâtiments de travail, en luttant contre la précarité énergétique, en sensibilisant les acteurs au changement de comportement, en favorisant les déplacements doux ou collectifs, et une agriculture économe en énergie.
- 2 Tendre vers l'autonomie énergétique du territoire, en développant les énergies renouvelables, en structurant la filière bois, en encourageant l'autonomie alimentaire et une agriculture respectueuse de l'environnement.
- 3 Adapter les besoins au changement climatique tout en le préservant en réduisant la consommation d'espaces agricoles et naturels, en densifiant l'habitat, en adaptant les pratiques agricoles et la gestion des ressources.
- 4 Devenir un territoire exemplaire en favorisant les nouvelles énergies et en encourageant les matériaux de construction écologiques (en favorisant un tourisme durable), en faisant de Pornic agglo Pays de Retz un exemple.

Ce plan est décliné en 16 objectifs stratégiques et 62 fiches actions qui courent jusqu'en 2025.

Développement et investissement dans des équipements durables et/ou à énergie renouvelable

Centrale photovoltaïque des 6 pièces sur la commune de Machecoul-Saint-Même :

Réalisation et mise en service le 5 octobre 2018 d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien CET des Six Pièces à Machecoul-Saint-Même. Pornic agglo Pays de Retz est actionnaire de la S.A.S à hauteur de 12%.



Le Conseil en énergie partagé :

Pour aider les communes dans la gestion et la réduction des consommations de leur patrimoine bâti, le SYDELA propose une prestation de conseil en énergie partagé (0.80 cts/hab). Afin d'inciter les communes à adhérer à ce service, l'agglomération participe à son financement à hauteur de 0.20 cts/habitant.

- En 2019, six communes du territoire sont engagées dans cette démarche, soit une participation annuelle de l'agglomération de 4960 €.
- En 2020, la commune de la Bernerie-en-Retz a rejoint le programme, montant la participation de l'agglomération à 5562 €.

Accompagnement de projets d'énergie citoyenne

Afin de faire émerger des projets citoyens de développement d'énergie renouvelable, le PETR du Pays de Retz a signé une convention avec l'association ALISEE. L'association accompagne un groupement de citoyens dans leur démarche. Pornic agglo Pays de Retz était en 2019 membre du Comité de Pilotage, puis en 2020 est devenue cosignataire de la convention. La crise sanitaire de 2020 ayant affecté le démarrage d'un potentiel projet, cette convention se poursuit sur 2021.

Montant de la convention avec Alisée : 5000€

La mobilité au service de la transition énergétique

La mobilité est une compétence obligatoire des communautés d'agglomération avec un exercice à *la carte*. En dehors du transport scolaire, l'agglomération décide des services de mobilité qu'elle souhaite mettre en place.

Pour structurer cette nouvelle compétence et au regard des grands enjeux qu'elle représente, le service mobilité a été créé en septembre 2019. Il sera

amené à se structurer davantage rapidement.

Le Plan de Mobilité

Ce plan réglementaire de planification doit permettre d'organiser concrètement la mobilité des personnes et des marchandises sur le territoire. Cette étude a été lancée fin 2019 en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) et le cabinet ATMOTERRA. Il est toujours en cours de construction.

Avant la structuration de ce nouveau service au sein de l'agglomération, quelques démarches en faveur de la mobilité avaient déjà été engagées sur le territoire

Le schéma intercommunal des modes doux

Approuvé en 2018, ce schéma a été élaboré dans le cadre du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » sur le Pays de Retz, et porté par le PETR en tant que maître d'ouvrage. Ce schéma a permis de réaliser un premier état des lieux des liaisons douces existantes sur le territoire et d'identifier les principaux enjeux liés au développement des modes actifs sur le territoire. L'année 2021 verra une actualisation de ce schéma.

La navette estivale sur Pornic : mise en place par la ville de Pornic en 2018, ce dispositif gratuit est aujourd'hui piloté par Pornic agglo Pays de Retz, de par son statut d'autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération.

Ce service à disposition des habitants et des vacanciers est accessible du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année.

Une réflexion est en cours sur l'élargissement de ce dispositif aux autres communes de l'agglomération ainsi que de la période de mise en place

Liaison Cyclable Départementale entre Sainte-Pazanne et Paimboeuf

en 2018, La Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz a été consultée par le Département de Loire-Atlantique pour travailler sur la future liaison cyclable entre les deux intercommunalités. Courant 2019, une analyse de terrain a été menée par les services du Département pour proposer aux élus du territoire plusieurs tracés envisageables au regard d'un certain nombre de critères. Le bureau communautaire de Pornic agglo Pays de Retz s'est positionné favorablement sur le tracé empruntant l'ancienne voie ferrée et sur le fait que l'entretien de cette voie serait à terme pris en charge par l'agglomération.

Cette liaison à vocation touristique permettrait de relier certains bourgs et ainsi lui donner une vocation également fonctionnelle.

La semaine Européenne du Développement Durable

Chaque année l'agglomération participe à la semaine du Développement Durable. En 2019, plusieurs animations ont eu lieu sur le thème *la transition énergétique* :

- Création d'un éco-logement éphémère : en partenariat avec l'association ALISEE et le bailleur social Espace Domicile, un logement a été aménagé pour faire découvrir aux visiteurs les éco-gestes à adopter à la maison pour mieux et moins consommer.

Coût de l'opération : 4830€

- Visites du parc photovoltaïque des 6 pièces sur la commune de Machecoul-Saint-Même en partenariat avec le SYDELA Energie 44,
- Visite d'un parc éolien en partenariat avec Valorem sur la commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons.

La crise sanitaire a fortement perturbé l'édition 2020. Cet événement a été organisé en version numérique afin de s'adapter au contexte (réalisation et diffusion de vidéos, ateliers webinaire Fresque du Climat...) mais n'a malheureusement pas remporté un réel succès.



Le Plan Local de l'Habitat

Si l'habitat demeure à titre principal une compétence de l'État, les collectivités locales, et en particulier les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, occupent une place de plus en plus déterminante dans ce domaine.

Pornic agglo Pays de Retz est notamment chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH), principal document stratégique de programmation en matière de politique du logement. Le PLH concerne l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles et populations spécifiques.

Le PLH définit le projet du territoire en matière d'habitat pour six ans. Il s'agit d'anticiper et maîtriser la stratégie de développement de l'habitat, en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux, mais aussi avec les caractéristiques distinctes de chaque commune, pour un développement territorial harmonieux. Dans cet esprit, le PLH doit permettre d'engager un véritable projet partagé, à la croisée des options d'aménagement et des politiques concrètes du logement, afin de favoriser un développement de l'agglomération qui réponde aux besoins de ses habitants.

Après sa phase d'élaboration, le PLH a pu être adopté définitivement par le Conseil de Communautaire en juin 2019.

LES 4 AXES DU PLH POUR LES 6 PROCHAINES ANNÉES

- 1 Produire une offre nouvelle adaptée aux besoins et durable
- 2 Permettre l'amélioration des logements existants
- 3 Porter une attention particulière aux besoins de certains publics
- 4 Organiser la mise en œuvre de la politique de l'habitat

Il fixe l'objectif de produire environ 640 nouveaux logements par an sur l'agglomération, dont 20% de logements sociaux (les objectifs sont répartis et différenciés entre chaque commune). Le PCAET reprend dans son programme d'actions la mise en œuvre du PLH.

Le Programme d'Intérêt Général du Pays de Retz (PIG)

Le PETR du Pays de Retz porte un programme d'intérêt général (PIG) de rénovation thermique des logements des propriétaires occupants dans le cadre du programme national *Habiter mieux* en lien avec l'Etat et l'ANAH.

Le périmètre de ce programme d'intérêt général est constitué par l'ensemble des communes du PETR du Pays de Retz et est mené en partenariat avec Pornic agglo Pays de Retz pour les communes de l'agglomération.

Sont ciblés les propriétaires occupants, de ressources modestes et très modestes, vivant dans des logements anciens et dont les travaux permettent de réaliser un gain énergétique supérieur ou égal à 25% . Plus de 3 millions € d'aides aux travaux sont provisionnées pour les ménages du Pays de Retz sur la durée du PIG.

Par ailleurs, sont concernés dans les secteurs les plus tendus, les propriétaires bailleurs de logements locatifs en vue d'inciter au conventionnement sans travaux et aux travaux d'économies d'énergie.

Les objectifs d'aide que s'est fixée de l'agglomération sont répartis comme suit :

- Energie et précarité énergétique : 160 dossiers de propriétaires occupants sur 3 ans
- Maintien à Domicile : 60 dossiers propriétaires occupants sur 3 ans
- Travaux d'amélioration des performances énergétiques du bâti dans le parc locatif et conventionnement des loyers : 10 dossiers propriétaires bailleurs sur 3 ans

Ce programme prendra fin en février 2021.

La collectivité exemplaire et responsable dans la transition

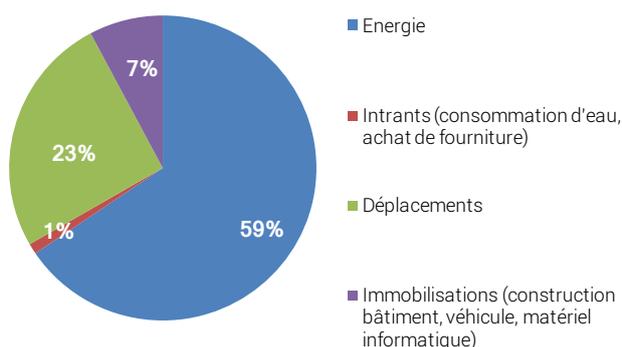
Le bilan carbone®

Pornic agglo Pays de Retz a réalisé un bilan gaz à effet de serre en 2019 de son patrimoine et des différents services qui la constituent (année de référence 2017), le but étant de participer activement à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'atmosphère. Il permet de prioriser les actions.

Sur l'année de référence 2017, c'est ainsi près de 2 000 tonnes de gaz équivalent Co2 qui ont été émises par les différents services de Pornic agglo Pays de Retz, principalement dues à la consommation d'énergie (69%) et aux déplacements (23%).

Répartition des émissions de GES de Pornic Agglo Pays de Retz par poste en 2017 – en %

Source : Auxilia à partir de l'analyse du Bilan Carbone®



Le prochain Bilan de Gaz à effet de serre sera réalisé en 2022.

Parc de véhicules de l'agglomération

Le parc automobile de l'agglomération devient de plus en plus conséquent. Par an cela représente environ 250 000 kilomètres parcourus, soit 5 fois le tour de la terre (chiffre bilan carbone de 2017).

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités locales doivent s'engager, lors du renouvellement de véhicules à acquérir 20% de véhicules propres, notamment des véhicules électriques.

En 2020, le parc de véhicules était constitué de 22 véhicules dont 59% de véhicules propres. L'objectif de l'agglomération est de sortir rapidement du parc automobile les véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Les bâtiments communautaires

Le patrimoine bâti communautaire est de plus en plus important sur le territoire. Un certain nombre de ses bâtiments sont équipés de panneaux photovoltaïques ou de dispositif en faveur de la transition énergétique :

- Aquacentre, piscine intercommunale sur la commune de Pornic, installation d'un chauffe-eau solaire de 3000 L et de 336 m² de panneaux photovoltaïques
- Aquaretz, piscine intercommunale sur la commune de Sainte Pazanne, installation d'une chaudière bois (360kW)
- Eco Centre, unité de traitement des ordures ménagères située sur la commune de Chaumes-en-Retz : installation de 886 m² de panneaux photovoltaïques
- Siège de Pornic Agglo Pays de Retz, bâtiment BBC, installation de 80m² de panneaux photovoltaïques, d'une chaudière bois (100 kW) et sanitaires alimentés avec eau pluviale
- Work In Pornic, pépinière d'entreprises et espace de coworking en construction, installation de 490 m² de panneaux photovoltaïques.

II. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Redonner aux cours d'eau et aux zones humides un caractère naturel, préserver les populations des risques d'inondations (fluviaux ou par submersion marine), tel est le rôle du service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'agglomération.

Ces objectifs ont été imposés par l'Etat aux communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles, depuis le 1^{er} janvier 2018, lorsqu'il a créé une nouvelle compétence, dite GEMAPI.

L'année 2019 aura été consacrée à la poursuite des actions et des travaux déjà engagés ou amorcés en 2018, à savoir :

Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)

Travaux de restauration hydromorphologique sur les ruisseaux du Pin (Chauvé) et du Pas Moreau (Chaumes en Retz) :

- Dans un objectif d'oxygénation des eaux et de la reconquête de la faune et de la flore, 3,4 km de cours d'eau (ruisseau du Pin et ses affluents à Chauvé et ruisseau du Pas Moreau à Chaumes en Retz) ont été restaurés. Le reméandrage du cours d'eau permet de ralentir la circulation de l'eau, la diversification des écoulements du lit mineur et réactive la dynamique du cours d'eau.
Coût de l'opération 182 000 €HT
- Curage de 4,1 km d'étier sur le marais du Pin et restauration de 2,1 km de berge
Coût de l'opération 247 000 €HT

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- La Jussie : travaux d'arrachage manuel et mécanique sur les étiers du Pin et du Canal de Haute Perche avec valorisation agronomique des végétaux extraits via la mise en œuvre d'une filière de compostage.
Montant des travaux : 60 000 €HT,
- Le Baccharis : diagnostic approfondi relatif à l'implantation de cette espèce envahissante sur la partie aval du canal de Haute Perche, afin de définir un programme de gestion à partir de 2020.
Coût de l'opération : 5 000 €HT,
- Le ragondin : établissement d'une convention avec POLLENIZ pour l'organisation de la lutte

collective comprenant la remobilisation des piégeurs volontaires, leur formation ainsi que l'attribution d'une prime à la capture, notamment dans le cadre de la réalisation d'une campagne de lutte intensive sur le bassin versant de la Blanche (785 captures).

Coût de l'opération :
50 000 €HT

Prévention des inondations (PI)

Les événements historiques témoignent des phénomènes d'inondation, de leur caractère récurrent ainsi que de leurs conséquences. Les archives relatent ainsi de nombreuses tempêtes et submersions depuis le VI^{ème} siècle. Le dernier événement en date est la tempête Xynthia en février 2010 qui a dramatiquement touché le littoral français et particulièrement celui des Pays de la Loire. On estime à 13 000 hectares les surfaces submergées lors de cette tempête en Loire Atlantique. Les travaux de confortement et de rehausse des digues ont été achevés au printemps 2018 sur la commune des Moutiers-en-Retz.

Diagnostic vulnérabilité inondation

En complément des travaux de digues, près de 200 diagnostics de vulnérabilité individuels pour les habitations concernées par la submersion marine ont été réalisés en 2019. Ces diagnostics pris en charge par l'agglomération engagent les particuliers à réaliser des travaux d'ici 2021.
Coût de l'opération : 123 000 €HT

Sensibilisation du public grâce à l'Exposition itinérante sur les risques littoraux dans la baie de Bourgneuf. En 2019, les communes de Pornic, la Bernerie-en-Retz, les Moutiers-en-Retz et Saint-Michel-Chef-Chef ont accueilli cette exposition sensorielle.

Durant l'année 2020, l'itinérance de l'exposition a été quelque peu perturbée par la crise sanitaire. Néanmoins, la commune de la Plaine sur Mer a pu accueillir cette exposition en fin d'année.



Préservation du système d'endiguement

Travaux de remplacement de l'épi n°43, aux Moutiers, situé entre le passage du Lancastria et le domaine de Lyarne.

Coût de l'opération : 43 500€HT,

Lancement d'une étude hydro-écologique pour définir un programme d'actions sur quatre fleuves côtiers (le Calais à Saint-Michel-Chef-Chef, la Tabardière à La Plaine-sur-Mer, le Port Royal à la Bernerie et le Pontreau aux Moutiers) pour restaurer ces cours d'eau, participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et résorber les problèmes d'inondation, ainsi que sur l'écoulement du Port Meleu (Préfailles).

Coût de l'opération : 111 000 €HT.

Gestion du trait de côte

Le trait de côte pourrait se définir simplement comme la limite entre la terre et la mer. En 2019, une étude a été menée au sein de Pornic agglomération Pays de Retz pour analyser de façon précise l'évolution de ce trait de côte. Une cartographie fine du trait de côte sableux comme rocheux a été réalisée. Puis dans un second temps, à partir de l'analyse de photos aériennes de différentes époques, une projection de l'évolution de la position de ce trait à 10, 20, 30 et 40 ans a été faite en tenant compte des aléas.

A l'issue de ce travail, a été reporté sur les cartographies obtenues les différents enjeux présents dans ces zones d'évolution avec par ordre d'importance les zones habitées, les axes de déplacement (sentier côtier, route), les réseaux (électriques, eau potable, assainissement, ...) ainsi que l'ensemble des enjeux touristiques (plages, monuments, ...) et culturels.



Évolution du trait de côte entre 1977 en bleu et 2016 représenté en rouge

Le croisement des aléas et des enjeux permet d'avoir une vision globale de la vulnérabilité de notre littoral et de cibler les zones les plus à risques. Cette étude permet aux décideurs de l'agglomération de se positionner sur la stratégie à mettre en œuvre au regard de cette évolution naturelle.

Travaux réalisés pour sécuriser le trait de côte en 2019

- Travaux de sécurisation des falaises par purges manuelles à Monval, la Birochère et les Sablons sur la commune de Pornic - Coût de l'opération : 15 000 €HT
- Travaux de réfection d'un mur de soutènement du chemin côtier à Pornic, Ste Marie - Coût de l'opération 7700 €HT

Suivi de la qualité des eaux de baignade Pavillon Bleu

La qualité des eaux est en enjeu majeur sur le territoire, d'autant plus qu'une partie de son économie repose sur celle-ci : conchyliculture, et activité touristique des stations littorales. Les années 2019 - 2020 ont vu la poursuite de la mutualisation des moyens avec la commune de Pornic, en qualité de maître d'ouvrage, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade et la certification du système de suivi.

- Audit de suivi en 2019 et 2020

LES PLAGES QUI ONT OBTENU LE LABEL PAVILLON BLEU

En partenariat avec l'agglomération à Pornic:

Plage de L'étang
Plage de la Noëveillard
Plage du Porteau
Plage du Portmain
Plage de la Birochère



Sans accompagnement de l'agglomération :

Grande Plage et le Plan d'eau à La Bernerie
Anse du Sud, Port Meleu à Préfailles
Gohaud, Tharon Plage, Redois et la Roussellerie à St-Michel-Chef-Chef

Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Créé par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES, SERVICE ESSENTIEL POUR LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

L'assainissement non collectif

Contrôle des installations

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif poursuit l'exercice de ses missions obligatoires, à savoir le :

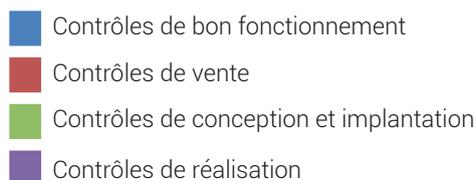
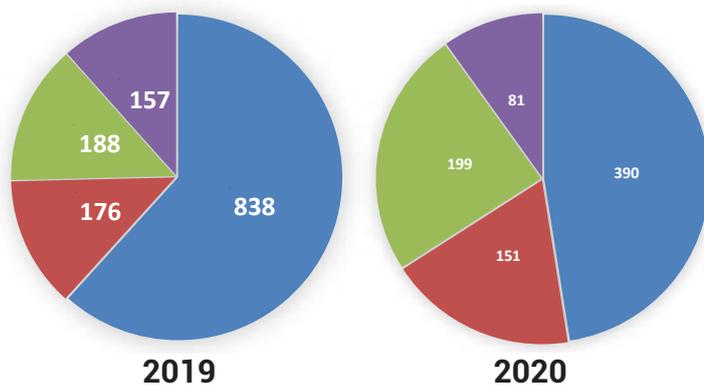
- Contrôle des installations neuves,
- Contrôle dans le cadre des ventes
- Contrôle de bon fonctionnement

Ces contrôles permettent de s'assurer de la bonne réalisation et du bon fonctionnement des installations pour la préservation du milieu naturel. En 2019, 1 359 contrôles ont été réalisés.

Soutien à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

Suite au désengagement financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne auprès des particuliers, les élus communautaires ont décidé de mettre en place une aide financière à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.

Contrôles assainissement non collectifs



L'assainissement collectif

L'assainissement collectif constitue un véritable enjeu pour la protection de l'environnement. Il permet la collecte et le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le territoire

compte aujourd'hui 18 stations de traitement des eaux usées

L'année 2019 aura été consacrée à/au(x) :

- **La réalisation des Schémas Directeurs d'Assainissement**, qui consistent à diagnostiquer l'état et le fonctionnement des installations existantes (réseau et station d'épuration), à évaluer les besoins futurs à 10 ans au regard de l'urbanisation et à proposer un programme d'actions permettant de résorber les dysfonctionnements actuels (notamment par la réduction des eaux parasites). Ces schémas directeurs sont ensuite traduits en plan pluriannuel d'investissement sur la base d'une hiérarchisation des travaux et d'un échéancier.
- **La réalisation des travaux de desserte en assainissement collectif de différents secteurs**, 230 habitations réparties sur la Plaine Sur Mer, Chauvé et Pornic sont concernées par ces travaux de desserte. Montant de 2,3 millions d'euros.
- **Travaux d'extension, de fiabilisation et de rénovation des réseaux**, pour un montant de 2 millions d'euros hors taxes :
 - Des réhabilitations de réseaux et de tabourets de branchements sur les communes de Chaumes en Retz, des Moutiers en Retz, La Bernerie en Retz, Pornic
 - Des renforcements ou fiabilisation de postes de refoulement sur Saint-Michel-Chef-Chef, la Plaine sur Mer et Préfailles

LA POLITIQUE DE L'EAU AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

Création du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf le 1er avril 2019

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Marais Breton et de la Baie Bourgneuf, est piloté par l'Association pour le Développement du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf fondée en 1990, qui a été transformée en Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf. Pornic agglomération participe aux comités de pilotage sur les différentes thématiques (assainissement non collectif, profil de vulnérabilité conchylicole) en apportant son expertise et les données spécifiques à son territoire.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire Loire

L'agglomération participe aux commissions thématiques et géographiques mises en place pour la révision du SAGE Estuaire Loire dont l'issue est programmée fin 2020.

Participation au programme LIFE RE-VERS'EAU (programme européen d'aide à la reconquête de la qualité des eaux)

Initié par la région Pays de La Loire, ce programme consiste à l'élaboration d'une fiche action spécifique à la reconquête de la qualité bactériologique de la Baie de Bourgneuf, en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.

Suivi de l'élaboration du Document Stratégique de Façade (DSF) Nord Atlantique Manche Ouest

L'ambition de l'agglomération est de concilier les usages de la mer et du littoral, en tenant compte des différentes pressions existantes (urbanisation, artificialisation des sols, changement climatique, pollutions terrestres, impacts des activités) grâce à la mise en œuvre d'une gestion intégrée. Déclinaison locale de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, ce document a été arrêté par le préfet le 24 septembre 2019 et doit aboutir à la définition d'un programme d'actions d'ici fin 2021.

L'ANIMATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX

Animations auprès des écoles

Dans une optique d'éducation à l'environnement, la Communauté d'agglomération finance un programme d'animations à destination des écoles

LES OBJECTIFS DES ANIMATIONS

- 1 Éveiller les enfants à la richesse du patrimoine naturel qui les entoure,
- 2 Leur faire prendre connaissance de leur impact sur l'environnement,
- 3 Leur donner les outils pour devenir acteurs de la conservation de la biodiversité

Pourcela, Pornic agglomération Pays de Retz a contractualisé avec l'entreprise Echos Nature spécialisée dans l'animation et l'éducation à l'environnement.

En début d'année, un catalogue d'animations est envoyé aux 32 établissements scolaires du territoire et ces derniers peuvent choisir, parmi 12 thématiques en lien avec la biodiversité et la protection des milieux, une animation pour le niveau de classe souhaité (une école = une animation).

Opération sur une durée de 4 ans (2019-2023) pour un montant annuel de 10 000 €

En 2019, ce sont 23 établissements scolaires qui ont répondu favorablement à cette proposition soit 560 enfants accueillis sur ces animations nature.

En 2020, la commune de Villeneuve-en-Retz a intégré la communauté d'agglomération, portant ainsi le nombre d'établissements scolaires pouvant bénéficier de ce dispositif à 37 écoles. Malgré la crise sanitaire, les animations ont été réalisées à destination des centres de loisirs en partenariat avec Echos Nature. Par ailleurs, de nouvelles animations numériques, de type «escape game» ont également été proposées aux enseignants, permettant un temps d'éducation à l'environnement à distance.

En 2020, 650 enfants ont participé à ces animations :

- 15 établissements scolaires ont pu bénéficier des animations en extérieur, soit 350 enfants ;
- 7 centres de loisirs ont bénéficié d'animations en extérieur, soit 99 enfants ;
- 8 établissements scolaires ont bénéficié d'une vidéo / escape game, soit 201 enfants.



Educap' city de Pornic

La ville de Pornic organise chaque année une course d'orientation à destination des enfants de 10 à 13 ans dans le but de faire découvrir les acteurs institutionnels, associatifs et économiques de la ville.

Depuis plusieurs années, le service Gestion des Déchets et le pôle Eau de l'agglomération proposent un point d'étape commun lors de cette course afin de faire découvrir aux enfants deux sujets importants, le tri et la prévention des déchets et la protection des milieux aquatiques.

En 2019, 180 jeunes participant à cette course sont passés sur le point d'étape de l'agglomération.

En raison du contexte sanitaire, cet événement n'a pas eu lieu en 2020.

Participation au World Clean Up Day

L'association Hirondelle organise depuis 2018 un évènement en lien avec « le World Clean Up Day ». Ce mouvement planétaire mobilise les citoyens volontaires pour nettoyer la nature lors d'une journée. Lors de la première année en 2018, l'association avait rencontré une belle mobilisation citoyenne autour de cet évènement. Aussi, en 2019, le service environnement a été sollicité pour tenir un stand sur la prévention et le tri des déchets. 250 personnes ont été rencontrées lors de cette journée.

En 2020 malgré le contexte sanitaire, l'évènement a pu se tenir. L'agglomération a soutenu logistiquement les communes qui organisaient un évènement.

En complément, les animatrices du tri étaient présentes sur cette journée lors de deux opérations :

- A Pornic : 35 participants à l'opération de ramassage et 15 personnes sur le stand à la Ria,
- A la Plaine-sur-Mer : 33 personnes sensibilisées sur le stand installé sur le « Village » dans le bourg.

Cendriers de plage

Depuis plusieurs années la communauté d'agglomération met des cendriers de poche à disposition des communes, des bureaux d'accueil touristique de l'agglomération et des postes de secours du littoral. Ces cendriers sont également distribués lors des manifestations de

l'agglomération. Au départ jetables (en carton), ces cendriers de poche ont été remplacés par des modèles durables (en plastique) augmentant ainsi leur durée de vie. Cette démarche permet de limiter l'abandon des mégots de cigarettes dans la nature et au final en mer.

Chaque année ce sont près de 4700 cendriers qui sont distribués sur l'agglomération.





III. Amélioration de la Qualité de vie et épanouissement de tous les habitants

AMÉLIORER L'ACCÈS A LA CULTURE, A LA CONNAISSANCE ET A LA PRATIQUE SPORTIVE

L'Amphithéâtre Thomas Narcejac

L'Amphithéâtre est une salle de spectacles pluridisciplinaire qui s'épanouit chaque année, avec maintenant plus de 20 000 spectateurs sur une centaine de représentations par an. Cet équipement géré par les services de l'agglomération s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de Territoire.

L'amphithéâtre est un lieu de rencontres et d'échanges. Outre la programmation culturelle de l'agglomération, Pornic agglomération Pays de Retz met à disposition cet équipement auprès des associations et des scolaires du territoire.

L'Amphithéâtre est également lieu d'accueil de *La Saison Solidaire*. Ce dispositif a permis à des personnes éloignées de la culture d'assister gratuitement à de nombreux spectacles, et cette expérimentation sur le Pays de Retz est maintenant en développement sur d'autres zones du département.

En 2019 :

- 8 spectacles proposés par l'agglomération pour un coût de 30 000€
- 84,4% de taux de fréquentation

La saison culturelle de 2020 a été fortement perturbée par la crise. Seul quatre spectacles ont pu se jouer au sein de l'amphithéâtre.

Le Sémaphore de la Pointe Saint Gildas

Le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas est riche d'un patrimoine historique maritime et militaire. Cet espace dispose de plusieurs salles permettant des expositions permanentes et temporaires.

Ce lieu de visite accueille également des conférences.

En 2019 :

- 2 expositions temporaires
- 3 conférences nocturnes
- 12 079 entrées, soit une augmentation de 17% par rapport à 2018

En 2020 :

Le Sémaphore a été ouvert 5 mois, au lieu de 7 mois comme chaque année. Ont pu être accueillis :

- 1 exposition temporaire
- 2 conférences nocturnes
- 6085 entrées, dont 2683 entrées payantes et 3402 entrées gratuites.

Les équipements aquatiques de l'Agglo

L'Aquacentre (Pornic)

L'Aquacentre, géré en régie, continue son développement et la diversification de son offre. La partie publique représente plus de 58% des prestations payantes ; les activités encadrées, 28% (aquabike, aquagym, cours particuliers).

L'année scolaire 2019/2020 a été perturbée par la Covid-19, avec la fermeture de la piscine à partir du 13 mars 2020 et l'arrêt des cours aux scolaires.

Au total, 1270 élèves du CP au CM2, 625 collégiens et environ 350 lycéens sont venus à l'Aquacentre dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) sur la période scolaire 2019/2020.

- 106 172 entrées en 2019 et 37 603 en 2020 (fermeture pour cause de crise sanitaire)

L'Aquaretz (Sainte-Pazanne)

Cet établissement sportif fait l'objet d'un contrat de délégation de service public (DSP), entre la société Vert Marine et Pornic agglomération Pays de Retz, renouvelé pour 5 ans en juin 2019. En 2019, l'Aquaretz a été ouvert 357 jours et a nécessité une fermeture de 7 jours du 26/08 au 01/09 (arrêt technique obligatoire). L'Aquaretz accueille également les scolaires. Pour l'année scolaire 2019-2020, 20 écoles, 2 collèges et 1 IME ont pu profiter de cours de natation dans le cadre des cours d'EPS.

- 120 376 entrées en 2019

L'éveil musical

Depuis 2005, la collectivité entretient un partenariat financier avec les 7 écoles de musique du territoire pour qu'elles donnent des cours d'éveil musical aux enfants âgés de 5-7 ans. Objectif : qu'ils poursuivent la musique. Le coût d'inscription est encadré et fixé chaque année par la Communauté d'agglomération afin de proposer un tarif accessible et unifié sur l'ensemble du territoire (78 € annuels soit 26 € par trimestre). A la rentrée 2019, 104 élèves étaient inscrits aux cours d'éveil musical. A la rentrée 2020, il était 70 (baisse d'inscription en lien avec le contexte sanitaire).

La randonnée

L'Agglo garantit la qualité des circuits de randonnée, tout en renouvelant une partie du balisage et de la signalétique des chemins. A noter pour 2019 :

- Préparation de deux circuits accessibles à tous à la Pointe Saint-Gildas à Préfaillies et autour du plan d'eau de la Bernerie en Retz.
- Une étude de faisabilité et de mise en œuvre d'un circuit de découverte du marais de Haute-Perche a été lancée en fin d'année

La voile scolaire

Depuis 2007, la communauté d'agglomération prend en charge l'organisation et le coût des séances de voile scolaire à destination des élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de son territoire afin que l'ensemble des enfants ait une connaissance de la voile, du patrimoine de leur territoire et une connaissance culturelle de leur milieu de vie. Les écoliers réalisent 8 séances d'une demi-journée : 6 ou 7 séances de voile et 1 ou 2 séances de char à voile sur la période de septembre à décembre et de mars à juin. Courant 2019, un partenariat a été conclu avec l'association *Cap sur l'olympisme* en vue de soutenir l'équipage de Lucas RUAL et Emile AMOROS, licencié du Club Nautique de Pornic, alors en course pour la sélection des Jeux Olympiques de Tokyo.

Afin de diffuser les valeurs sportives auprès des jeunes de notre territoire, notamment les élèves des écoles élémentaires qui bénéficient du dispositif d'initiation à la voile scolaire, Emile Amoros a rencontré 2 écoles afin de contribuer au montage de leur projet autour de la voile scolaire, et plus largement du nautisme.

En 2019, 32 écoles ont participé à l'activité soit la totalité des écoles du territoire.

Le 13 octobre 2020, une séance de navigation en mer a été organisée avec l'équipage et une école du territoire. Nombre d'écoles participant à l'activité : 37 écoles, soit la totalité des écoles du territoire (intégration des écoles de Villeneuve-en-Retz en 2020).

AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le Conseil Intercommunal de Sécurité de la Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le 9 mai 2019, Pornic agglomération Pays de Retz a délibéré en faveur de la création du conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes. Il favorise l'échange d'information entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Le CISPD s'inscrit dans un cadre réglementaire qui délimite ses champs d'interventions prioritaires :

- Actions de prévention à l'attention des jeunes exposés à la délinquance, passés à l'acte ou récidivistes
- Actions pour améliorer la tranquillité publique
- Actions de prévention des violences faites aux femmes et aux enfants, des violences intrafamiliales et de l'aide aux victimes (suivi nominatif)
- Actions de lutte contre la radicalisation

Lors du premier semestre 2019, une quarantaine d'entretiens menés auprès des maires, services sociaux ou de sûreté, des partenaires associatifs et institutionnels ont permis la réalisation du diagnostic intercommunal de sécurité présenté en conseil des maires le 5 septembre 2019. De ce diagnostic découle une priorisation des enjeux pour les deux années à venir ainsi qu'un programme d'actions.

L'année 2020 a été dédiée à la poursuite de l'élaboration du diagnostic avec comme objectif la signature de la stratégie et du protocole de mise à l'abri d'extrême urgence des victimes de violences intrafamiliales et violences conjugales pour l'année 2021.

La prévention routière

La Communauté d'Agglomération Pornic agglomération Pays de Retz dispose d'une piste d'éducation routière, mise à disposition des communes pour les animations de sécurité routière auprès des scolaires (CM1 et CM2) du territoire.

Les animations sont encadrées par du personnel qualifié, formé en tant qu'Intervenant Départemental de Sécurité Routière (IDSR) et des enseignants. Ce personnel est constitué d'animateurs, d'agents de la Police Municipale, et de membres d'associations de prévention ou d'auto-école.

En 2019, un peu plus de 600 élèves ont bénéficié du dispositif, répartis sur 7 communes du territoire.

Les radars pédagogiques

Depuis plusieurs années, l'agglomération met à disposition des communes deux radars pédagogiques. Ces derniers, usés et obsolètes ont été remplacés fin 2019 par les toutes dernières versions. Ces appareils permettent de vérifier et analyser objectivement les statistiques du trafic sur des portions de routes considérées comme à risque. Cette analyse est une base solide sur laquelle les communes peuvent s'appuyer pour proposer des solutions de prévention adaptées au trafic.

IV. Solidarité entre les territoires et les générations



SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz

Le PETR regroupe les quatre communautés de communes du Pays de Retz (Sud Estuaire, Pornic aggro Pays de Retz, Grand-Lieu, Sud Retz Atlantique), autour de projets communs, sans création de structure administrative.

Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ont été créés par la loi du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM. Ils ont vocation à être un outil de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non.

Le travail porté par le PETR Pays de Retz renforce les liens avec les intercommunalités voisines sur les axes majeurs de développement : l'aménagement du territoire (SCoT), la mobilité, l'économie, le climat et l'énergie, la mer et le littoral, et enfin le projet alimentaire de territoire (PAT).

Par ailleurs, le PETR a signé un contrat de réciprocité avec Nantes Métropole en avril 2019 dont les 1^{ers} thèmes prioritaires sont les mobilités, l'alimentation, le développement économique et le tourisme.

Mutualisation des équipements dans une logique de cohérence territoriale

L'Eco Centre : unité de traitement des ordures ménagères mutualisée

Les élus de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont décidé de renforcer leurs actions communes dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche de mutualisation pour le traitement de leurs ordures ménagères.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Communes Sud Estuaire et la Communauté d'Agglomération Pornic aggro pays de Retz se verraient autoriser par convention à financer et à s'occuper conjointement l'Eco Centre pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.



Vendée tri : une entente intercommunale pour le tri des emballages

Ce schéma de mutualisation des équipements se retrouve dans le traitement des emballages ménagers (bac jaune).

Les emballages ménagers collectés sur la Communauté d'Agglomération sont pris en charge par le centre de tri VendéeTri, situé sur la commune de la Ferrière (85), géré par Trivalis (Syndicat de traitement des déchets de Vendée) dans le cadre d'une entente intercommunale. Celle-ci regroupe les Communautés de communes de Sud estuaire, Grandlieu, Pornic aggro Pays de Retz et Trivalis.

La mise en œuvre d'une coopération entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Trivalis, situés sur deux départements limitrophes (Loire Atlantique et Vendée), permet de mutualiser les moyens et répond aux besoins de traitement des EPCI dans le cadre de leur mission de service public de tri et de traitement des déchets dans des conditions économiques intéressantes et équilibrées pour chacune des parties.

Ces mutualisations d'équipements permettent également de limiter le transport des déchets ménagers sur le territoire en massifiant et limitant ainsi l'empreinte carbone de ces déchets.

SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET AUPRÈS DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le Centre Local d'Information et de Coordination de Pornic aggro Pays de Retz (CLIC)

Le rôle de ce service est d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les personnes de plus de 60 ans et leur entourage pour les renseigner sur leurs droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer

notamment pour le maintien à domicile (aide humaine, téléassistance, aménagement du logement).

Cela passe par une évaluation complète des besoins de la personne pour apporter une réponse adaptée à chaque situation. Le CLIC est également là pour coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi. Il propose également chaque année des actions de prévention (conférences, ateliers...).

Depuis 2016, le service s'est porté volontaire pour être un point d'information pour les personnes en situation de handicap. Sans condition d'âge, le CLIC peut informer ces personnes selon leurs besoins et évalue avec elles quelles sont les solutions prestations les plus adaptées. Un accompagnement est également proposé pour les démarches d'inscription auprès de la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH).

En 2019,

- 1161 personnes ont été aidées
- 11482 entretiens ont été conduits (personnes âgées, familles, professionnels)

En 2020,

- 1186 personnes ont été aidées
- 12647 entretiens ont été conduits (personnes âgées, familles, professionnels)

Le Ciné'CLIC

Le CLIC de Pornic aggro Pays de Retz a engagé un partenariat avec 3 cinémas associatifs du territoire afin de faire bénéficier les personnes de plus de 60 ans de séances mensuelles à tarifs préférentiels.

En 2019, 1024 entrées ont été comptabilisées dans le cadre de ce dispositif.

Le Forum bien vieillir

1ère édition en 2019. Ce forum composé d'institutionnels et des associations, est destiné aux personnes âgées et leur entourage.

- 161 personnes accueillies.

Le guide Vivre mieux

Un travail a été réalisé entre les services du CLIC et le Conseil de Développement pour recenser en un seul outil les organismes et associations

qui proposent des services pour faciliter la vie quotidienne des aînés et des personnes en situation de handicap. 5000 exemplaires ont été édités.

Transport à la demande

Ce service de transport piloté par la Région Pays de la Loire en charge de la compétence est délégué à la Communauté d'agglomération. Ce dispositif permet de faciliter les déplacements internes à Pornic aggro Pays de Retz et sur la Communauté de Communes Sud Estuaire, d'éviter l'enclavement de certains secteurs ruraux et de permettre à tous les publics l'accès aux services de proximité pour un moindre coût.

En complément des déplacements internes au territoire, le transport à la demande propose des dessertes sur Nantes (nouvelles cliniques, ligne 3 du tramway à Bouguenais), à saint-Nazaire (gare, hôpital et polyclinique) et à Machecoul-Saint-Même (hôpital). Ce service est accessible à toute personne résidant sur le Pays de Retz (en résidence principale ou secondaire), ainsi que les touristes réglant la taxe de séjour lors de leurs vacances. Aucune condition d'âge ou de ressource n'est demandée. Ce transport est également ouvert aux personnes à mobilité réduite.

En 2019, 3622 trajets ont été effectués pour un coût supporté par Pornic aggro Pays de Retz de 52 782,84€ TTC.

En 2020, 5362 trajets ont été effectués pour un coût supporté par Pornic aggro Pays de Retz de 125 622 € TTC.

L'association Retz chauffeur

Créée en 2015, cette association est composée de chauffeurs bénévoles qui mettent leur temps et leur véhicule personnel à la disposition des personnes démunies de moyen de déplacement et n'ayant pas les moyens financiers d'utiliser les services des transports professionnels (taxis, VSL, ambulance, car, LILA à la demande) ni voisin ou famille pouvant les accompagner. Ces accompagnements sont effectués pour tous les déplacements nécessaires à la vie : rendez-vous médicaux, courses, emploi-formation, visites à la famille, aux amis, obsèques, accès aux associations caritatives etc.

L'accès à ce service est conditionné et tarifé mais permet de répondre à une demande sur le territoire. Pornic aggro Pays de Retz subventionne cette association à hauteur de 3 000€.

Le Point d'accès au droit

Le Point d'Accès aux Droits est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information pour toute question relative au droit. Les entretiens sont confidentiels, gratuits et accessibles à tous les habitants de Pornic aggro Pays de Retz et réalisés par des professionnels du droit : avocats, notaires et huissiers de justice.

Dans un même lieu, les particuliers peuvent avoir des réponses juridiques de qualité sur les thématiques suivantes : droit de la famille, droit du travail, droit du logement, surendettement, protection des majeurs, violences faites aux femmes, etc.

En 2019, 750 entretiens ont été menés dans le cadre de ce point d'accès au droit.

En 2020, 573 personnes pour 86 permanences. Sur cette année 858 appels ont été enregistrés. Montant de la convention financière de 8896 €.

Le dispositif de logements saisonniers

Depuis plus de 10 ans, Pornic aggro Pays de Retz propose une alternative solidaire pour favoriser l'offre de logements à destination des travailleurs saisonniers ou en formation professionnelle (apprentissage, stage). Un constat perdure depuis des années : l'offre d'hébergements est insuffisante face aux besoins des travailleurs saisonniers et jeunes en formation qui recherchent un toit pour quelques mois à un prix abordable.

Ce manque de logement pénalise également les entreprises qui peinent à recruter dans les secteurs d'activités saisonnières comme le tourisme ou l'agriculture. Pourtant des particuliers souhaitent favoriser l'accès au logement des travailleurs et des jeunes et s'engagent, via ce dispositif, à mettre en location une chambre ou un studio meublé à loyer raisonnable (de 250€ à 400€/mois hors charges).

Pornic aggro Pays de Retz assure le rôle de médiateur en mettant en relation les employés saisonniers, les propriétaires et/ou les employeurs, et ce, en respectant les demandes et contraintes de

chacun.

En 2019, une campagne de communication a été menée afin de mieux faire connaître ce dispositif sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cette communication a porté sur l'animation de deux réunions publiques, la publication d'articles de presse et la réalisation de flyers et d'une vidéo. La réunion annuelle du réseau des propriétaires s'est tenue en octobre avec la présence d'une trentaine de propriétaires, de l'ADIL de Loire-Atlantique et d'Action Logement.

En 2019, le dispositif représente :

- 67 propriétaires participants (dont 18 nouveaux en 2019)
- 93 solutions de logements
- Environ 250 demandes de logements (1 personne sur 6 est logée grâce au dispositif)



En 2020, avec la crise sanitaire, le dispositif a été mis en attente par certains propriétaires. Ont néanmoins été enregistrés :

- 44 propriétaires ont fait partie du dispositif
- 121 solutions de logements
- 255 saisonniers ou stagiaires ont fait appel au dispositif logement

L'Habitat des jeunes

L'agglomération a mené, en lien avec l'URHAJ des Pays de la Loire (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes), une étude sur les solutions de logements à destination des jeunes actifs en début de parcours professionnel.

Cette étude a permis de valider la création de 50 places en résidences jeunes actifs réparties sur les communes de Pornic et de Sainte-Pazanne. Ces structures seront construites par le bailleur social Espace Domicile et gérées par l'association ADELIS.

Une enveloppe globale de 750 000 € a été votée par l'agglomération pour soutenir financièrement ces projets.

Le Forum Entreprendre

L'année 2019 a été marquée par la conception et la réalisation d'un forum à destination des entrepreneur(e)s du territoire et impulsé par le Conseil de développement : Forum Entreprendre à Pornic agglo Pays de Retz, le 17 septembre 2019.

Ce forum proposait 15 ateliers avec des professionnels sur des thématiques variées et plusieurs stands animés par les partenaires de la création et de la reprise d'entreprise. Au total, 350 participants sont venus sur la journée. Véritable succès pour une 1^{ère} édition, il est question de pérenniser cet évènement.

Il n'y a pas eu d'édition en 2020.

Le Pôle services à la famille et solidarité de l'agglomération

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles de Pornic agglo Pays de Retz est un lieu d'écoute, d'informations et d'animation à destination des familles, assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile.

Le RAM propose, en toute neutralité, un espace de conseils et d'accompagnement auprès des différents publics et coordonne l'offre et la demande d'accueil du jeune enfant. Itinérant, il veille à offrir une équité de service aux 14 communes de l'agglomération.

En 2019 :

- 1930 entretiens ont été conduits afin d'informer, de conseiller ou accompagner les usagers du service.
- 623 familles ont bénéficié de renseignements dont 338 concernaient une recherche de mode d'accueil.

En 2020 :

- 471 entretiens ont été conduits afin d'informer, de conseiller ou accompagner les usagers du service.
- 382 assistantes maternelles ont bénéficié d'un renseignement (individuel ou collectif) par le biais de échanges téléphoniques ou de RDV en présentiel.

L'année ayant été marquée par la crise sanitaire, ces chiffres sont peu représentatifs.

Le RAM propose également des animations variées (matinées rencontres, ateliers Snoezelen, matinées médiathèque, rando-poussettes, ateliers motricité

libre, ateliers vacances...)

Un accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s est également proposé (tables rondes, formations...).

Un grand temps fort a été réalisé en 2019, avec la tenue d'un spectacle rassemblant assistant(e)s maternel(le)s et familles autour d'un même centre d'intérêt : l'éveil multisensoriel du tout petit. En 2020, 482 enfants ont participé aux ateliers d'éveil.

La Petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion de certaines structures d'accueil d'enfants et de jeunes est confiée par les communes à l'agglomération. Aussi Pornic agglo Pays de Retz gère le multi-accueil de Saint-Michel-Chef-Chef et la micro crèche de Préfailles. Les deux structures accueillent les enfants jusqu'à 4 ans de façon régulière ou occasionnelle.

En 2020 :

- 189 jours d'ouvertures annuel pour la micro crèche de Préfailles, pour 23 enfants accueillis.
- 212 jours d'ouverture annuels pour le multi accueil de Saint-Michel-Chef-Chef pour 56 enfants accueillis.

Lors du confinement de mars-avril-mai 2020, 16 enfants prioritaires ont été pris en charge par ces deux structures d'accueil.

L'Enfance

En 2019, le pôle enfance de l'agglomération gérait deux accueils collectifs, sur les communes de Cheix-en-Retz et de Vue. Depuis le 1^{er} janvier 2020, avec l'harmonisation de la compétence jeunesse, la communauté d'agglomération pilote sept accueils collectifs de Mineurs, situés sur les communes de Cheix-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Villeneuve-en-Retz et Vue.

Ces accueils pour les enfants de 3 à 12 ans sont de véritables lieux d'apprentissage de la vie en collectivité, d'accompagnement dans le développement de l'autonomie des enfants, leur socialisation, l'apprentissage de l'hygiène et du bien manger.

Chaque accueil périscolaire et de loisirs élabore un projet pédagogique qui décrit l'organisation et les activités mises en œuvre avec des objectifs précis.

En 2019 :

- 70 173 heures de présence enfants pour l'accueil périscolaire de Cheix-en-Retz.
- pas d'accueil de loisirs en gestion Agglomération en 2019.

En 2020 :

- Pour les accueils périscolaire (période scolaire) à Cheix-en-Retz, Vue, Villeneuve-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Préfaïlles, St Michel-Chef-Chef = 163 086h de présence enfants.
- Pour les accueils de loisirs (vacances) à Villeneuve-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, La Plaine-sur-mer et St Michel-Chef-Chef = 49 422h de présence enfants.

La Jeunesse

La compétence jeunesse est exercée par Pornic agglomération Pays de Retz sur les communes de Chaumes-en-Retz, Cheix-en-Retz, Port-St-Père, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, Ste-Pazanne et Vue. Le pôle réunit l'animation jeunesse et l'information jeunesse. En 2019, l'équipe du pôle jeunesse comptait 10 agents dont 8 animateurs.

L'animation jeunesse comprend les temps d'accueil et d'animation en dehors du temps scolaire, au sein des sept Maisons de Jeunes ou bien lors d'animations extérieures ou de séjours. Celles-ci accueillent des jeunes de 11 à 17 ans.

L'accès à ce service se fait au moyen d'une adhésion (de 5 à 12€).

Pour compléter l'offre traditionnelle, plusieurs événements réalisés par le service ont eu lieu en 2019 :

- Forum Jobs d'été, (février 2019)
- Cafés parents, (mars 2019), co-animés par l'animatrice du PIJ et une psychologue de l'association Limémo pour échanger entre parents sur la relation avec leurs adolescents.
- Chantier de jeunes (juillet 2019) : nouveau temps fort de ce service, ce chantier d'une semaine permet de découvrir le milieu professionnel, de développer des compétences et réaliser une mission d'intérêt collectif.

Malheureusement, l'année 2020 a vu nombre de projets s'annuler ou se reporter en raison de la situation sanitaire.

Le Point information Jeunesse (PIJ)

Le Point Information Jeunesse propose un accueil collectif (collège, lycée, événement Jobs d'été...) ou individuel (accompagnement d'un projet personnel,

orientation scolaire...) aux jeunes de 11 à 25 ans.

L'immense majorité des jeunes reçus l'a été de manière collective lors des différentes interventions menées par l'animatrice Jeunesse, notamment dans les établissements scolaires (collège de Sainte-Pazanne et Lycée de Bouaye) :

- 1 465 jeunes ont fréquenté le PIJ. Ce service a vu une fréquentation fortement augmenter en 2019 (+86% par rapport à 2018)
- 33 jeunes ont été accompagnés de manière individuelle (contre 4 en 2018). Cette augmentation est notamment due à la reprise du partenariat avec le Lycée du Pays de Retz.

En 2020, malgré le contexte sanitaire peut évident, un deuxième Point Information Jeunesse a ouvert. Ainsi le PIJ est présent sur les communes de Sainte-Pazanne et Pornic.

V. Produire et consommer durablement



ACTIONS MENÉES SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS A COLLECTER ET A TRAITER

Pornic agglo Pays de Retz assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire.

Le Plan de Prévention des déchets de l'agglomération

L'élaboration des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement. Aussi, pour répondre à ce cadre réglementaire, le Conseil Communautaire de l'agglomération a délibéré le 7 février 2019 sur la décision d'engager le processus d'élaboration de ce PLPDMA sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération. Pour cela il a été créé la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) au sein de la collectivité.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année 2019 avec au programme présentation du diagnostic du territoire, séances thématiques autour du gaspillage alimentaire, de la réparation et du réemploi et enfin validation du programme d'actions.

A l'issue de cette phase d'élaboration et après avis favorable de la CCES, et mise en consultation public, le PLPDMA a été adopté par le Bureau Communautaire le 5 décembre 2019 pour une période de 6 ans (2019-2025)

LE PLPDMA DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ COMPORTE

- 1 Un état des lieux de la production et gestion des déchets produits sur le territoire de la collectivité,
- 2 Les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés,
- 3 Les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs (avec indicateurs),
- 4 La méthode et les modalités d'évaluation et de suivi.

Partenariat avec la ressourcerie l'Atelier Retz Emploi

La Ressourcerie de l'Association « l'Atelier du Retz Emploi » a pour but la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif. Pour cela, l'association collecte des objets des ménages issus du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz. Les collectes s'organisent autour de permanences en déchèterie, en porte à porte à la demande des habitants et en dépôts directement à la ressourcerie.

En 2019, l'association a ainsi récupéré plus de 178 tonnes d'objets divers sur le territoire de l'agglomération.

La ressourcerie a détourné 175 Tonnes d'objets en 2020. Malgré le contexte difficile (fermeture en mars et novembre), cette année aura été marquée par une augmentation des quantités collectées. L'année 2020 voit l'ouverture d'une zone de stockage sur la nouvelle déchetterie de La Genière. Pendant le mois de décembre, 320 Kg de déchets ont été détournés grâce à ce dispositif.

En moyenne ce sont 58% de ces collectes qui sont réemployés, soit une réduction de 101 tonnes de déchets sur l'année 2020.

Le partenariat mis en place entre l'association et la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz permet à la collectivité d'offrir aux habitants une alternative à l'élimination d'objets pouvant trouver une seconde vie, de répondre à son obligation de promotion de la prévention des déchets et de diminuer au maximum la quantité de matériaux enfouis. Participation financière de la collectivité envers l'association : 19 691€ en 2019 et 20 917€ en 2020.

Soutien au compostage individuel

Depuis 2015, une aide financière a été mise en place par Pornic agglo Pays de Retz pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'utilisateur. Le montant de cette aide est de 20€, si le prix d'achat est inférieur à 20€, l'aide est plafonnée à sa valeur d'achat.

Nombre d'aides allouées :

- 2019, 153 aides au compostage pour un coût de 3059€
- 2020, 150 aides au compostage pour un coût de 3000€

Soutien au compostage de quartier

Un site de compostage de quartier est installé depuis novembre 2013 sur l'aire de pique-nique de la commune de Port Saint Père. Initié par la Commission environnement de la commune et soutenu par Pornic agglo Pays de Retz, cet outil de réduction des déchets connaît une fréquentation stable et régulière depuis plusieurs années.

Ainsi, chaque semaine, 10 foyers en moyenne se sont présentés à la permanence du samedi matin tenue par des bénévoles pour déposer leurs déchets de cuisine dans les composteurs. Plus d'une tonne de déchets est ainsi recyclé chaque année. Deux distributions de compost ont été organisées en 2019. Malgré le contexte sanitaire, les bénévoles ont maintenu le site ouvert pour le dépôt des déchets chaque semaine et les deux distributions annuelles ont également pu être assurées.

Ce projet allie ainsi réduction des déchets et solidarité.

Le soutien au compostage de quartier est une action définie et à développer dans le cadre du PLPDMA. En 2019, au moins 6 demandes ont été émises par des groupes d'habitants de la Communauté d'Agglomération pour un accompagnement et une aide à la mise en place d'un composteur collectif. En 2020, 8 nouvelles demandes ont émergé confirmant l'intérêt des habitants de Pornic Agglo Pays de Retz pour la pratique du compostage de proximité. Il a été décidé fin 2020 d'accompagner progressivement les sites jugés prioritaires en 2021.

Stop Pub

Communauté d'agglomération incite à la réduction des déchets papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub à coller sur les boîtes aux lettres (autocollant disponible sur les antennes de l'agglomération et à l'accueil des mairies).

Retzcup.fr

La communauté d'agglomération a lancé en avril 2019 son site de dons et vente d'objets nommé www.retzcup.fr. Ce site internet permet, grâce à sa géolocalisation, de se mettre en relation avec des particuliers à proximité de chez soi dans une optique de récupération d'objets.



A fin 2020, 630 annonces ont été enregistrées. 61 objets ont été vendus ou donnés par le site.

L'ANIMATION SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET LE GESTE DE TRI

Dans le cadre des missions de collecte et de traitement des déchets de l'agglomération l'animation auprès du public sur cette thématique est très développée. En effet la Communauté d'agglomération a recruté deux animatrices du tri et de la prévention des déchets. Tout au long de l'année, des animations à destination de plusieurs types de publics sont réalisées sur le territoire.

Visites grand public de l'Eco Centre

La Communauté d'agglomération possède son usine de traitement des ordures ménagères sur la commune de Chaumes en Retz, l'Eco Centre. L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole. Pour faire découvrir cet outil aux habitants du territoire et les sensibiliser au respect de l'environnement, un parcours pédagogique a été intégré au sein de l'usine.

Chaque 1^{er} mercredi du mois une visite de cet équipement est proposée. Par ailleurs, des groupes plus importants (associations, entreprises) peuvent également en bénéficier sur un créneau adapté à leur demande. En 2019, 150 participants répartis sur 13 visites ont pu découvrir cet équipement. En 2020, les contraintes sanitaires liées au Covid-19, n'auront permis de réaliser que 4 visites réunissant 38 personnes au total.

Les animations scolaires

LES 3 ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES

- 1 Animation en classe sur la prévention et le geste de tri (écoles primaires),
- 2 Visite de L'Eco Centre (écoles primaires, collèges et lycée),
- 3 Visite de Vendée Tri, unité de tri des emballages située à la Ferrière en Vendée (écoles primaires).

Afin de permettre à l'ensemble des écoles de bénéficier d'au moins une visite, le transport des élèves vers les usines de traitement et de tri des déchets est pris en charge par l'agglomération.

En 2019, ce sont 660 élèves qui ont bénéficié d'une animation en classe et 702 élèves ont visité les usines de traitement des déchets (651 Eco Centre + 51 Vendée Tri).

En 2020, malgré le contexte et la suspension des animations scolaires du 17 mars au 3 juillet, 22 animations en classe ont pu être réalisées afin de sensibiliser 534 élèves et seuls 268 élèves ont eu accès à des visites des usines de traitement des déchets (154 Eco Centre + 114 Vendée Tri).

Coût du transport des élèves à la charge de l'agglomération : : 3 385€HT en 2019 et 2329 € en 2020.

Les animations estivales

Les animatrices de l'agglomération, pendant la saison estivale, sont présentes sur deux types d'animations :

- Stand d'information sur les marchés des communes littorales
- Animations plages avec le jeu de l'oie géant Eco Retz'cup

Ces deux animations permettent de sensibiliser un public de passage sur le territoire (vacanciers, résidences secondaires...) et ainsi de les renseigner sur le bon geste de tri à adopter sur le territoire de Pornic agglomération Pays de Retz.

Le jeu de l'oie géant aborde également des

thématiques plus larges (gestion de l'eau, énergies renouvelables, biodiversité) au travers de questions posées aux enfants participant au jeu. En 2019, les animatrices ont sensibilisé 727 personnes lors de 21 animations estivales :

- Marchés : 11 animations et 579 personnes sensibilisées
- Plages : 10 animations et 148 enfants/parents



En 2020, exceptionnellement, le jeu de l'oie sur les plages n'a pas été organisé pour des raisons sanitaires. Seuls les stands d'informations sur les marchés littoraux ont été maintenus afin d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les populations touristiques, résidents secondaires et vacanciers, aux bons gestes de tri et les renseigner sur la gestion des déchets sur l'agglomération. Ainsi, 9 animations ont été réalisées lors desquelles 464 personnes ont été sensibilisées.

Rallye citoyen de Sainte-Pazanne

Chaque année un rallye citoyen est organisé par la gendarmerie et les élus de Sainte Pazanne à destination des collèges de la commune. Les classes de 6ème des deux établissements (collège public et privé) sont accueillies sur des points d'étape afin de faire découvrir à ces élèves les acteurs de la citoyenneté. Depuis 2 ans le service environnement propose une animation lors de ce rallye sur la prévention et le tri des déchets.

En 2019, 168 élèves ont participé à ce rallye. Il n'y a pas eu d'édition en 2020, en raison du contexte sanitaire.

Semaine Européenne de la réduction des déchets

Depuis dix ans, le service Environnement participe à la semaine européenne de la Réduction des déchets. Il s'agit toujours d'un temps fort de mobilisation pour essayer de diminuer les déchets, de consommer mieux et de parler de prévention des déchets

au sens large en expliquant ce concept et en donnant des gestes simples facile à reproduire au quotidien pour limiter la production de déchets.

Pour l'année 2019, trois animations ont été menées autour de la thématique de la prévention et du tri des déchets :

- Permanences dans les 6 déchèteries du territoire pour notamment faire connaître le principe de réemploi et présenter le site internet Retzcup.fr ,
- Distribution gratuite de compost. Les usagers présents lors de cette manifestation ont également pu bénéficier de conseil des animatrices du service sur la thématique du compostage et des déchets de jardin
- Sensibilisation à la prévention et au tri des déchets auprès du personnel des deux bâtiments administratifs de Pornic Agglo Pays de Retz. Lors de cette animation 18 personnes membres du personnel de l'agglomération ont bénéficié d'une formation d'environ 2h sur les bons gestes à adopter en matière de prévention des déchets au bureau et à la maison. Une initiative appréciée et qui demande à être étendue à d'autres services (enfance, petite enfance, piscine...).

En 2020, un programme 100% numérique a été créé avec des publications sur les réseaux sociaux et site internet de l'agglomération afin de sensibiliser le plus grand nombre à la réduction des déchets. A cette occasion, une série de portraits d'acteurs du territoire en matière de recyclage et de réduction des déchets a été mis en valeur et diffusé.

Deux ateliers Furoshiki en ligne ont également été réalisés les mercredi 25 et samedi 28 novembre afin de présenter cette technique japonaise qui consiste à réaliser des emballages avec des morceaux de tissus.

12 personnes se sont inscrites et ont pu profiter des informations sur cette technique. 5 personnes étaient connectées pour participer à un atelier en ligne.

Animations broyage Déchets Verts et fête anti-gaspi

Avec l'élaboration du plan de prévention des déchets ménagers, un réseau de partenaires et d'acteurs de la prévention s'est créé autour du service environnement de l'agglomération. Aussi le service a été sollicité pour participer à deux événements autour de la prévention

en 2019 :

- Opération de broyage des déchets verts menée par les services techniques de Sainte Pazanne – Saint-Hilaire-de-Chaléons et Port-Saint-Père : le service environnement était invité à tenir un stand pour présenter notamment le réemploi des déchets verts dans son jardin, le compostage et rappeler les consignes de tri des déchets. 27 personnes ont été sensibilisées lors de cette opération en 2019 et 25 personnes en 2020 ;
- Fête anti-gaspi à Rouans mené par l'association Pelemêle en 2019.

Sensibilisation au tri dans les entreprises et au sein des services de l'agglomération

Pour accompagner au mieux les entreprises et les structures collectives dans la gestion de leurs déchets, le service environnement propose des formations à destination de ces structures. L'intervention sur site par une animatrice du service permet d'adapter le discours aux situations rencontrées sur place (spécificité des déchets, particularité des publics concernés...). Cette action est faite auprès des saisonniers intégrant l'entreprise COVED, prestataire de collecte des déchets sur le territoire, pour la période estivale depuis quelques années.

Deux opérations de ce type ont été organisées au sein du centre de vacances « soleil de Jade » et auprès du personnel de la restauration scolaire Jean Mounès en 2019.

En 2020, cette même opération s'est déroulée avec le service des ressources humaines de l'agglomération lors de leur emménagement dans leur nouveaux locaux (12 agents).

Une animatrice a également sensibilisé les ambassadeurs de plages recrutés par la ville de Pornic pour la saison (10 ambassadeurs).



L'AGRICULTURE, UN ENJEU CRUCIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

La communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz est un territoire à dominante rurale. En 2016, 72%¹ de la superficie totale du territoire est occupée par des terres agricoles.

En 2018, on comptabilise 261 sièges d'exploitation qui valorisent 26 435 hectares de SAU (surface agricole utile).

De nouvelles pratiques de production et de consommation émergent en Pays de Retz depuis quelques années. Une offre locale et en circuits courts se structure sur le territoire. De nombreuses initiatives ont été recensées à l'image de *Produit en pays de Retz*, une association qui promeut les circuits courts, de restauration scolaire qui œuvrent contre le gaspillage alimentaire, de structures qui se développent dans l'éco pâturage et autres actions en lien avec cet enjeu. La communauté d'agglomération souhaite favoriser le maintien d'une agriculture dynamique, innovante et durable sur le territoire et développe ses actions en ce sens.

Conventionnement avec la chambre d'agriculture

Une convention de partenariat a été signée avec la chambre d'agriculture en 2018. Les grandes orientations de cette convention vont dans le sens du développement durable : le développement des circuits courts et de la vente directe d'une filière bois bocage énergie, des initiatives en lien avec le label territoire à énergie positive, du réaménagement parcellaire ou encore de la plantation de haies.

Des actions en faveur de la qualité de l'eau sont également fléchées dans cette convention (ex : journée technique, désherber autrement...).

La convention prendra fin en 2021. Un bilan sera établi à ce moment-là.

Le Projet Alimentaire territorial

En 2018 le PÉTR du pays de Retz est lauréat de l'Appel à projet régional pour l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du territoire. Une subvention de 42 000 € lui a été accordée pour élaborer son PAT, visant d'ici fin 2021, la validation d'un programme d'actions concertées en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité dans le Pays de Retz.

Le PAT doit décliner le Programme National pour l'Alimentation au travers des enjeux présentés ci-dessous :



Un comité de pilotage ad-hoc a été créé pour suivre cette démarche, il est présidé par M. MORILLEAU, Président du PÉTR et y siègent les élus en charge de la restauration scolaire des 38 communes ; la restauration collective étant le premier levier d'action publique en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité.

Durant l'année 2019, les services du PÉTR et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise (AURAN) ont rencontré et questionné les acteurs du territoire (producteurs, distributeurs, cuisiniers, associations de consommateurs...). Aussi, des données statistiques ont pu être exploitées avec le soutien des acteurs institutionnels (Chambres consulaires, GAB 44, FD CIVAM, MSA...), ceci afin d'établir un diagnostic du système alimentaire territorial. Ce dernier a permis de faire ressortir les grands enjeux du territoire en matière d'alimentation. Ce travail de concertation a également été mené en partenariat avec les services de l'agglomération notamment en lien avec le PLPDM, le PCAET et la mission agriculture de l'agglomération.

En 2020, le processus d'élaboration du PAT a pris du retard en raison du contexte sanitaire et des élections municipales. L'année 2021 verra la poursuite de l'élaboration de ce projet.

A terme le plan d'actions du PAT sera validé et porté par les acteurs du territoire (communes, intercommunalités, associations, agriculteurs...) pour entrer dans une phase opérationnelle.

Plaquette circuits courts

Pour valoriser la production locale, l'agglomération recense les structures de production alimentaire locales et les met en avant dans une plaquette à destination des habitants et touristes du territoire. Une mise à jour est prévue tous les deux ans.

Chaque année, sont distribuées 3000 plaquettes « vente directe ».



En 2020, pour pallier au confinement et ainsi soutenir les producteurs locaux et les consommateurs, l'agglomération a réalisé une carte interactive qui recense ces différents producteurs.

[>> Consulter la carte interactive <<](#)

L'ECO EXEMPLARITE DE L'AGGLOMERATION

Eco pâturage

Certains espaces verts de l'agglomération sont entretenus grâce à l'Eco Pâturage. Aujourd'hui 1700 m² sont concernés par cette technique. Les communes, dotées d'un foncier d'espaces verts conséquents se tournent également vers ce dispositif de plus en plus valorisé auprès des habitants du territoire.



Cette technique a deux intérêts : la réduction des émissions de GES et la valorisation d'un système agricole auprès d'entreprises du territoire. Cette gestion naturelle constitue un lot à part entière dans le futur marché d'entretien des espaces verts de l'agglomération.

Adhésion à RESECO et Clauses Environnementales dans les marchés publics

Dans l'objectif de consommer durablement, la collectivité est adhérente au RESECO depuis 2019. Cette adhésion aide le service marché public dans la rédaction des cahiers des charges sur les dimensions économiques, sociales et environnementales, notions essentielles du développement durable. Coût de l'adhésion annuelle 1750€

Pour compléter, le service marché public incite les services à inclure dans leurs critères de jugement des offres des critères environnementaux, dans l'optique de consommer de manière durable. Aussi les enjeux environnementaux et sociaux sont des notions mentionnées dans les dossiers de consultation des entreprises.

VI. Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de Développement Durable



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU CŒUR DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement de Pornic agglo Pays de Retz réunit 40 membres bénévoles désignés par les élus de la collectivité, sous la houlette du président du Conseil de développement. Il s'agit de personnes issues de la société civile (chefs d'entreprises, commerçants, responsables associatifs et syndicaux, directeurs d'établissements scolaires ou administratifs, etc.) et d'élus choisis pour leur investissement.

Leurs actions sont soutenues et facilitées par les agents de la collectivité et l'appui financier, autant que de besoin, de Pornic agglo Pays de Retz. Afin de communiquer sur les actions et réflexions réalisées par le Conseil de développement, une communication spécifique a été mise en place avec en 2019 : un motion design (animation visuelle), affiches, flyers, conférences de presse, interviews...

En 2020, Le Conseil de développement a été renouvelé.

145 citoyennes et citoyens se sont portés candidats, révélant un besoin réel de participation à la vie de notre territoire.

- 42 membres du Conseil de développement ont été désignés par le bureau communautaire.
- 1 nouveau Président a été nommé, Jean-Marc HAINIGUE.

Ces personnes sont bénévoles et issues des milieux économiques et sociaux, culturels et associatifs, ou bien des personnes qualifiées en raison de leur engagement citoyen.



Une représentation citoyenne équilibrée

Agés de 20 à 74 ans, actifs et retraités, d'expériences professionnelles très complémentaires et avec une parité tant dans la représentation hommes/femmes que dans la représentativité de chacune des 15 communes, ainsi qu'une participation de personnes en situation de handicap.

Une volonté de réfléchir ensemble sur 6 thématiques, dans le prolongement des réflexions du Conseil de développement précédent.

LES 6 THÉMATIQUES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- Les Mobilités
- L'Environnement
- Le Numérique
- Le Bien vivre ensemble
- Culture du territoire et développement
- Communication

LE PROJET DE TERRITOIRE, UN OUTIL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Depuis sa création en 2017, la Communauté d'agglomération ne cesse de se dynamiser. Aussi le projet de territoire permet de mieux anticiper les défis du territoire à 10, 15, 20 ans.

Ce travail est conduit par les élus de Pornic agglo Pays de Retz entre l'été 2018 et l'automne 2019 de manière collective et en concertation avec les techniciens, les citoyens et les territoires voisins. Il a permis d'aboutir à une feuille de route pour le territoire. Au total plus de 250 personnes ont été mobilisées.

Ce Projet de Territoire n'est pas un document réglementaire, normé, obligatoire. Au contraire, sa valeur réside dans les acteurs qu'il a réussi à impliquer et à rassembler, dans la sincérité des temps de travail et expressions collectives qu'il a fait ressortir, et surtout dans l'usage politique et stratégique futur qui en sera fait par l'intercommunalité.

Ce projet de territoire ne reprend donc pas l'ensemble des documents produits et ne prétend pas à l'exhaustivité. Ce n'est pas non plus un rapport d'experts. Il s'appuie principalement sur la parole des acteurs : élu.e.s, chefs d'entreprises, acteurs associatifs, du secteur public, du social, de la culture, du tourisme.

Cette démarche a pour but d'agir ensemble pour préserver et améliorer notre territoire, en s'appuyant sur l'existant : le patrimoine, l'eau sous toutes ses formes, les centralités et le lien social. L'objectif est également d'être à la hauteur des défis de demain : l'essor démographique du territoire, les mobilités, le numérique, la citoyenneté et l'énergie.

Pour chacune de ces thématiques, a été identifiée la valeur ajoutée de l'action collective à l'échelle de l'agglomération donnant lieu à une série d'actions à entreprendre à court, moyen ou long terme. L'ensemble de ces réflexions et propositions sont compilées dans un document consultable en ligne sur le site internet de l'agglomération.

Une actualisation de ce projet de territoire a été engagée en 2020 avec les nouveaux élus du territoire. Le projet définitif sera publié en 2021.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2019 / 2020
02 51 74 07 16 - contact@pornicagglo.fr



www.pornicagglo.fr